



## Conditions spéciales pour les certificats SSL

Dernière révision : 26.07.2021

## Index

Art 1 : Sujet .....	3
Art 2 : Accès au service et conditions d'exécution du service.....	3
Art 3 : Obligations et responsabilité du client.....	3
Art 4 : Obligations et responsabilités des xervers.....	4
Art 5 : Durée du contrat et expiration du service .....	4
Art 6 : Retrait/Résolution.....	4

## Art 1 : Sujet

Les présentes conditions particulières complètent les conditions générales de service de **xervers**, ainsi que les conditions particulières d'enregistrement, de renouvellement et de transfert des noms de domaine et ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles **xervers** s'engage à fournir au Client un certificat numérique pour le site web hébergé sur un service d'hébergement mutualisé compatible, au sein de la plateforme d'hébergement mutualisé de **xervers** et associé au nom de domaine choisi par le Client et enregistré via les services de **xervers**.

Les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales et les Conditions Particulières d'enregistrement, de renouvellement et de transfert des noms de domaine si une contradiction apparaît entre ces documents.

## Art 2 : Accès au service et conditions d'exécution du service

Le certificat numérique est un fichier de données signé numériquement et délivré par une autorité de certification afin de garantir la relation juridique entre le nom de domaine et le gestionnaire du site web.

Le certificat numérique permet au Client de crypter les échanges d'informations effectués via le site web associé au nom de domaine qui a été enregistré auprès de **xervers**.

Le Service sera mis à disposition par **xervers** à condition que le Client dispose d'un nom de domaine et d'un service d'hébergement compatible, avec un certificat numérique correspondant à chaque nom de domaine.

Les informations sur les services d'hébergement compatibles avec le certificat numérique sont disponibles sur le site web de **xervers**.

Le Client peut souscrire au service après avoir commandé un ou plusieurs noms de domaine sur le site de **xervers**, selon les tarifs indiqués et sous réserve de disposer d'un service d'hébergement compatible.

Le Service est mis à disposition du Client par **xervers**, dans les meilleurs délais, dès lors que le nom de domaine est validé auprès de l'Entité compétente et que la propagation DNS nécessaire, indispensable au bon fonctionnement du Service, est réalisée.

Le Client reconnaît que le certificat numérique est lié au nom de domaine qu'il a choisi (avec ou sans www, les sous-domaines ne sont pas inclus). En ce sens, le certificat numérique n'est pas transférable d'un nom de domaine à un autre, qu'il soit souscrit auprès de **xervers** ou auprès d'un autre Registrar, que ce soit pendant la durée du contrat ou après son terme.

## Art 3 : Obligations et responsabilité du client

Le Client habilite **xervers** à agir vis-à-vis de l'autorité de certification, tant pour conclure les contrats d'abonnement que pour confirmer la demande à l'autorité de certification. Le Client autorise expressément **xervers** à transmettre à l'autorité de certification toutes les informations qui lui sont demandées dans le cadre strict de la fourniture du Service.

Le Client s'engage à avoir **xervers** comme seul interlocuteur dans le cadre de la fourniture du Service. Le Client s'engage à ne pas traiter directement avec l'autorité de certification sur les questions liées au Service, sauf dans des cas exceptionnels pour lesquels il obtient l'accord exprès de **xervers**.

Le Client s'engage auprès de **xervers**, dans le cadre de la fourniture du Service, à ce que les informations livrées relatives à ses données soient exactes et actualisées. Le Client accepte et reconnaît que le certificat numérique peut être annulé par **xervers**, unilatéralement, ou par l'autorité de certification, dans le cas où le Client a fourni des informations et des données incorrectes.

Le client s'engage à être le seul responsable de l'accès permettant la gestion du site web sur lequel le certificat numérique sera installé et à être le seul responsable de l'espace d'hébergement.

Le client s'engage à utiliser le Service en bon père de famille, selon les termes du Code civil et de la jurisprudence.

## Art 4 : Obligations et responsabilités des xervers

**xervers** s'engage à faire preuve de diligence et de prudence pour fournir un service de qualité compatible avec les pratiques courantes de la profession et l'état actuel de la technique. La responsabilité de **xervers** est limitée à une obligation de moyens.

Les obligations de **xervers**, découlant des présentes conditions, se limitent à la fourniture d'un certificat numérique pour le Site Internet hébergé sur un service compatible, présent sur la plateforme d'hébergement mutualisé de **xervers** et associé au nom de domaine enregistré par le client auprès de **xervers**.

**xervers** pourra modifier ou résilier le Service uniquement dans le cas où l'autorité de certification cesse ses activités ou n'a plus le droit d'émettre des certificats numériques, et à condition d'avoir donné au client un préavis d'au moins 30 jours par les moyens de communication habituels (Email, site xervers.pt). Dans cette circonstance, **xervers** s'engage à rembourser le client au prorata temporis, en prenant comme base de calcul, la date d'expiration prévue du Service.

## Art 5 : Durée du contrat et expiration du service

Le Service est souscrit indépendamment de la durée du service d'hébergement auquel le certificat est associé.

## Art 6 : Retrait/Résolution

Conformément aux termes de la [Loi sur la consommation 24/96 du 31 juillet](#), mis à jour par [DL 67/2003](#), le client, à partir de la validation du paiement, disposera de son certificat numérique, quel que soit le temps nécessaire à son émission, de sorte qu'à partir de ce moment, le client n'aura plus le droit d'exercer son droit de rétractation/résolution du Service contracté.

Le client reconnaît que la création du certificat SSL pour son nom de domaine constitue une prestation de service personnalisée. Par conséquent, il est conscient du fait qu'une fois son paiement validé, il ne pourra plus exercer son droit de retrait de ce Service. Ce droit ne peut pas non plus être exercé lors d'un renouvellement du Service.